



**Résumé :** *Le XVI<sup>ème</sup> siècle est devenu une période très importante dans l'histoire de la France du point de vue économique, politique et linguistique. Si le Français est devenu une langue internationale, si pendant plus de trois siècles le Français a vécu une période flamboyante, cette langue doit trop de choses aux ottomans et aux turcs. La France ayant secrètement avec le Sultan Turc, des relations diplomatiques aboutirent à une alliance intime des deux pays, alliance dont le profit le plus clair fut de donner à la France la prépondérance commerciale (les capitulations accordées en 1535) dans les Etats du grand seigneur. La France ayant une prépondérance dans les ports ottomans, les bateaux de commerce des autres pays commencent à dresser le drapeau français et la langue française devient ainsi une langue vivante dans les territoires ottomans. Les bateaux de commerce des autres pays contactaient les régies et les bureaux pour leur orientation.*

**Mots-clés :** *Histoire de la France : économie, politique, linguistique.*

**Abstract:** *The sixteenth century became a very important period in the history of France in respect of economic, political and linguistic aspects. If French becomes an international language, if for more than three centuries French has lived a flamboyant period, then this language has too many things to the Ottomans and the Turks. France secretly having diplomatic relations with the Turkish Sultan led to an intimate alliance between these two countries: an alliance with the most benefit to give France the trade balance (the capitulations granted in 1535) in the states of the great lord. France has preponderance in Ottoman ports; vessels of commerce of other countries begin to raise the French flag and the French language becomes a living language in the Ottoman territories. The vessels of commerce of other countries contacted the authorities for their guidance.*

**Key words :** *History of France : economics, politics, linguistics.*

**Özet :** *XVI. Yüzyıl, dünya ve Avrupa tarihi, özellikle Fransız dili çerçevesinde, ekonomik, siyasi ve dil açısından önemli bir dönüm noktasıdır. Fransızca uluslararası bir dil haline gelmesinde, üç yüzyıldan fazla bir süreyle parlak bir dönem geçirmesinde Türklerin ve Osmanlıların katkısı çoktur. Fransa'nın Osmanlı sultanı ile siyasi ilişkiye girmesi (1535-kapütülasyonlar)), kendisine Akdeniz havzasında ve Osmanlı topraklarında ticari üstünlük kazandırır. Fransız asıllı ve fransız bayrağı çeken başka ülkelere ait ticaret*

*gemileri Osmanlı liman ve topraklarında serbest dolaşım hakkına sahip olmuşlardır. Fransızca konuşmak bir çeşit pasaport haline geldiğinden, Osmanlı topraklarında resmiyet kazanan ilk yabancı dil olmuştur.*

**Anahtar sözcükler :** *Fransa tarihi : ekonomi, politika, dilbilim.*

Le XVI<sup>ème</sup> siècle est devenu une période très importante dans l'histoire de la France du point de vue économique, du point de vue politique et du point de vue linguistique. Si le Français est devenu une langue internationale, si pendant plus de trois siècles le Français a vécu une période flamboyante, cette langue doit trop de choses aux Ottomans et aux Turcs. Donc, voici la situation stratégique depuis le début du XVI<sup>ème</sup> siècle :

La Guerre de Cent ans vient de terminer. Et le système féodal avait politiquement touché sa fin. La France avait nouvellement constitué son unité. L'Allemagne constitue son unité et avait l'intention de devenir un empire en élargissant ses territoires soit par la guerre et soit par l'héritage. Charles Quint avait eu pour compétiteur François 1<sup>er</sup> roi de France. Les deux rivaux se firent longtemps la guerre. L'Italie est devenu leur champs de bataille. Le nouvel empereur d'Allemagne, Charles Quint possédait des territoires immenses: l'Autriche, l'Allemagne, le Pays-Bas, La Flandre, l'Artois, le Sicile, l'Espagne; il entourait ainsi, de tous les côtés la France. Il voulait prendre à François 1<sup>er</sup>. la Picardie et la Bourgogne, et il sut obtenir secrètement l'alliance du roi d'Angleterre. La guerre commence en 1520. Charles Quint enleva en Italie le Milanais. François 1<sup>er</sup> voulut le reprendre, mais il fut battu et Charles Quint captura François 1<sup>er</sup> roi de France à la bataille de Pavie, le fit prisonnier une année à Madrid en Espagne .

La régente Louise de Savoie invoque le Sultan Soliman le Magnifique. Dès 1525, Louise de Savoie entama secrètement avec le Sultan Turc, des relations diplomatiques qui se poursuivant les années suivantes, aboutirent à une alliance intime de la France et de la Turquie, contre Charles Quint, alliance dont le profit le plus clair fut de donner à la France la prépondérance commerciale (les capitulations accordées en 1535) dans les Etats du grand seigneur. Tout le monde connaît la célèbre correspondance envoyée à Charles Quint.

Pour remercier le sultan turc Soliman le Magnifique il envoie une délégation à Istanbul. Mais le sultan Turc se trouvait à Damas en Syrie. Au lieu d'attendre le retour du sultan, la délégation française préfère aller à Damas. Par ce geste du cortège français le sultan se montre très content et il accorde aux français les dites capitulations. Les bateaux de commerce français obtiennent ainsi le droit de naviguer librement dans la Méditerranée en dressant le drapeau du sultan. Aux ports méditerranéens les français commencent à fonder des régies comme organigramme. A mesure que le temps passe, le nombre des régies augmente: bureaux de transport, écoles, de missions religieuses etc....

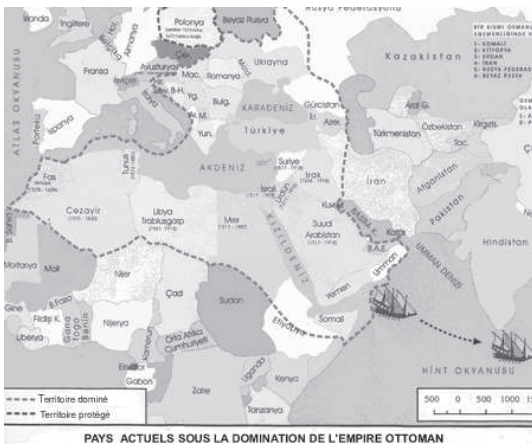
A partir du XVII<sup>ème</sup> siècle les français commencent à contrôler économiquement les grands ports ottomans. La France ayant une prépondérance commerciale prêtait de l'argent.

En 1539, le roi François Ier signe l'ordonnance royale qui fait du français la langue officielle de l'administration et du droit en lieu et place du latin. Le même document impose aux prêtres d'enregistrer les naissances et de tenir à jour un registre des baptêmes. C'est le début officiel de l'état civil en France et les premiers enregistrements avec filiation au monde. Pour faciliter la diffusion du savoir il ouvre l'accès à sa bibliothèque. Il releva en France les lettres et les beaux-arts, protégea les savants et mérita par là le titre de *Père des Lettres*. Il fonda le Collège de France et l'Imprimerie royale.

Ce changement est important car tout au long du XVII<sup>ème</sup> siècle le français va s'imposer de plus en plus comme langue scientifique et comme langue d'enseignement. *Le Discours de la méthode* (1637) de René Descartes constitue de ce point de vue une étape importante, car il s'agit d'un des premières essais philosophiques et savants écrits en français et non en latin.<sup>1</sup>

Aujourd'hui l'idée commune est que la force et l'élargissement d'une langue dépend de l'économie, de l'éducation et de la culture. C'est la raison pour laquelle François 1er, a donné beaucoup d'importance à la langue, à la culture, à la réorganisation de l'Etat. Le roi aide à financer l'expédition en Amérique du Nord : Terre-Neuve, qui fut le lieu du premier contact européen avec le Nouveau Monde . Il envoie Jacques Cartier explorer le fleuve Saint-Laurent au Québec pour découvrir « *certaines îles et pays où l'on dit qu'il se doit trouver grande quantité d'or et autres riches choses* ».

La France ayant une prépondérance dans les ports ottomans, les bateaux de commerce des autres pays commencent à dresser le drapeau français et la langue française devient ainsi une langue vivante dans les territoires ottomans. Les bateaux de commerce des autres pays contactaient les régies et les bureaux pour leur orientation. Il y avait de plusieurs bureaux et régies de contacts à Istanbul, à Izmir, Antalya, Adana, Hatay, Beyrut, Damas, Alexandrie, dans les villes de port en Grèce, jusqu'à Bagdat etc...



Des employés et dirigeants de ces régies françaises (les levantins) avaient senti le besoin d'avoir une éducation. Et des gens qui s'occupent du commerce voulaient apprendre le Français. C'est la raison pour laquelle la France a commencé à ouvrir des écoles et des collèges dans les Etats ottomans. Parler le français et avoir un enseignement en Français est devenu une mode. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle dans les territoires ottomans plus de trois millions gens parlaient le Français.

En Allemagne, en Russie et dans les autres pays européens c'est dans la cours que l'on parlait le Français. Mais dans les Etats ottomans, le Français est devenue une langue parlée dans les rues, dans les villes ports, même dans

les villes loin de la mer. Dans les contes, dans les romans turcs et dans les pièces de théâtre il existe une foule de mots et des expressions français et les romanciers.

Une culture, une littérature, une civilisation et une bureaucratie françaises se sont répandues dans le bassin méditerranéen ottoman. Cette atmosphère fantastique et exotique ont attiré l'attention de beaucoup d'écrivains français et de voyageurs: René de Chateaubriand, Alphonse de Lamartine, Gérard de Nerval, Pierre Loti et tant d'autres.... Ils sont tous vécus dans la vie quotidienne du peuple turc. Molière du XVII<sup>ème</sup> Siècle, Montesquieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Victor Hugo du XIX<sup>ème</sup> siècle ont utilisé comme un fond fantastique et exotique le milieu, les valeurs et les moeurs du peuple turc. Le français était une des langues les plus utilisées dans l'Empire ottoman. Au début de ce siècle, des dizaines de journaux paraissaient en français, les rues de la ville étaient indiquées en deux langues et toute l'administration était bilingue.

A cette époque et jusqu'en 1928, le turc s'écrivait en caractères arabes. Les Ottomans, ne voulant pas qu'on imprime les caractères sacrés de l'Islam, laissèrent le peuple non-islamique utiliser les caractères hébraïques et les caractères latins. On commença donc à utiliser le français qui était, (et est toujours), la principale langue parlée et écrite.

Au XVII<sup>ème</sup> ce fut d'abord le peuple non-islamique avait déjà adopté l'imprimerie et c'est seulement au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle que l'imprimerie a été officiellement adoptée par les ottomans musulmans. C'était déjà trop tard pour l'expansion de la langue ottomane. Le français s'était développé dans tout l'Empire aussi bien en Grèce qu'en Bulgarie ou dans les Balkans, qu'en Syrie, en Egypte ou en Cilicie. L'influence de la France (capitulations = colonialisme économique) et la francophilie de certains sultans contribuèrent aussi à l'utilisation du français.

Dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, des écoles religieuses s'implantèrent dans tout l'Empire. Dans le Constantinople de l'époque, à Smyrne, Antioche, Salonique, Trébizonde et la plupart des villes, toute la bourgeoisie, les nobles et les marchands parlaient le français, alors qu'une communauté française d'origine, s'y développait en faisant du commerce : les Levantins (noms célèbres : André Chénier, Edouard Balladur, Dario Moreno, Henri Langlois, Alexandre Vallauray, Dalida).

Vers les années 1920, les opératrices des PTT, ne parlaient qu'en français, il n'était pas même possible d'avoir des renseignements en turc! De même les annuaires étaient seulement en français. En 1928, Atatürk réforma la langue et l'écriture. On adopta les caractères latins et la langue turque s'est ouverte ainsi à l'Europe occidentale et au progrès scientifique et culturel.

Pour les autres langues utilisées dans la nouvelle république, on laissa un peu plus de liberté, mais on officialisa seulement la langue turque moderne. Les plaques et les noms des rues changèrent. Les pancartes des commerçants Levantins étaient désormais rédigées en turc et les billets de banque ne présentaient plus qu'une seule langue nationale. Le passeport turc était toujours en turc et en français, (aujourd'hui, en anglais). Le nom de Constantinople avait survécu jusque là (1930), comme celui de Smyrne (*Izmir*), Trébizonde

(*Trabzun*), Antioche (*Antakya*), Brousse (*Bursa*) ou Sébastée (*Sivas*). C'était une anomalie. On désignait alors, Constantinople pour l'ensemble des quartiers de Galata et Péra (*Beyoğlu*), Phanar (*Fener*), Balat, Scutari (*Üsküdar*), Chalcédoine (*Kadıköy*), Psamathia (*Samatya*), Stamboul, (*Cağaloğlu et Beyazıt*), etc. Comme à l'époque, c'est le français qu'on utilisait pour l'écriture latine, on écrivait phonétiquement : Stamboul. En turc moderne, il n'est pas possible, pour l'harmonie vocale, de commencer un mot par «st». Ainsi, station devient «*istasyon*»..., donc *Stanbul, Istanbul*.

Les vrais Stambouliotes continuent encore à apprendre un Français "élite" dans de prestigieuses écoles comme Ste-Pulchérie, St-Michel, St-Benoît, Notre-Dame-de-Sion ou St-Joseph. Galatasaray, lycée national turc, dont l'enseignement est en français, certainement l'un des meilleurs, un grand nombre de parlementaires et diplomates sortent de cet établissement. Un nombre peu élevé, comparé au passé, de Levantins d'origine française, résident généralement entre Péra et Pancaldi et autres quartiers du Nord d'Istamboul, et aussi du côté de Kadıköy et Moda. Les Turcs aiment toujours le Français, (on peut estimer environ un million le nombre des francophones à Istamboul), même si aujourd'hui l'anglais essaie de prendre sa place, mais pour encourager la diffusion du français, il faudrait que la Turquie s'intègre avec le monde de la Francophonie, tout comme l'ont fait les anciens pays dépendant de l'Empire ottoman; la Roumanie, la Moldavie, la Macédoine, la Bulgarie, le Liban et l'Egypte.

Enfin, il y a tant de choses à dire... Comme autrefois, l'avenir du monde sera encore une fois dans le bassin méditerranéen, le Moyen Orient et l'Asie-Mineure. Le français et la France ont encore une chance, Les Turcs aiment toujours le français, il existe une amitié très ancienne et très profonde, il faut toujours vivifier cette amitié....

## Notes

<sup>1</sup> Le 7 janvier 1972, le gouvernement français promulgue le décret N° 72-9 relatif à l'enrichissement de la langue française, prévoyant la création de commissions ministérielles de terminologie pour l'enrichissement du vocabulaire français. La maintenance de la langue française est suivie par : l'Académie française, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLF), le Service de la langue française (Belgique), l'Office québécois de la langue française (OQLF), les Conseils supérieurs de la langue française de France, de Belgique et du Québec ([www.thbz.org/19720107.html](http://www.thbz.org/19720107.html)).